Le petit journal de St Avit St Nazaire

Edition 1

Juillet 2026

Le Mot de Madame Le Maire



Chères habitantes, chers habitants,
C'est avec plaisir que nous vous présentons ce premier bulletin municipal. Il a été pensé comme un lien entre la municipalité et chacun d'entre vous, afin de partager les projets en cours, les informations utiles et les temps forts de la vie de notre commune.
Ce bulletin se veut simple, pratique et proche de vos préoccupations.
Bonne lecture à toutes et à tous.

Sandrine PAUILLAC, Madame le Maire.



Votre nouveau conseil municipal est en place !
De gauche à droite en commençant par le haut :
M. ROULET-BERNEDE Baptiste - Mme SEGUINEL Catherine- M. BELHOMME Cyril
Mme BERNABEU Lise - Mme MARTY Nathalie - M. CIUPA Damien
Mme GOULARD Marie - M. ROLLAND Gilles - Mme DUTOT Alexia - Mme CHOURY Eva
M. NICOLAS Pierre - Mme LIAL Armony : Adjointe - M. LECOURT Sébastien : Adjoint
Mme PAUILLAC Sandrine : Maire - M. NAUDON Charly : Premier Adjoint -
Mme BERTIN Emilie : Adjointe
3 conseillers municipaux, nommés après la photographie n'y figurent pas :
M. CHAIGNAUD Michel - Mme ALVAREZ Myriam - Mme PASQUON Céline.

Merci à toutes et tous pour votre présence et votre engagement au service de la vie locale.
Ensemble, continuons à faire vivre et avancer notre commune.

Les Commissions

Sandrine PAUILLAC, Maire, est présidente de droit de l'ensemble des commissions municipales.

Commission Révision Liste Electorale Mme BERTIN Emilie Mme Catherine SEGUINEL Mme CHOURY Eva Mme BERNABEU Lise	Commissions Travaux M. ROULET–BERNEDE Baptiste M. ROLLAND Gilles Mme BERTIN Emilie M. CIUPA Damien M. NAUDON Charly M. CHAIGNAUD Michel	Commission Finances M. LECOURT Sébastien Mme LIAL Armony Mme DUTOT Alexia Mme MARTY Nathalie M. BELHOMME Cyril, Mme BERTIN Emilie Mme Lise BERNABEU
Commission Communication Mme LIAL Armony M. ROLLAND Gilles Mme GOULARD Marie Mme SEGUINEL Catherine M. CHAIGNAUD Michel	Commission Environnement M. ROLLAND Gilles M. CIUPA Damien Mme SEGUINEL Catherine Mme GOULARD Marie M. NICOLAS Pierre Mme DUTOT Alexia Mme ALVAREZ Myriam	Commission Culture Mme GOULARD Marie Mme DUTOT Alexia Mme CHOURY Eva Mme MARTY Nathalie Mme ALVAREZ Myriam
Commission Vie Associative M. NAUDON Charly M. BELHOMME Cyril Mme CHOURY Eva Mme GOULARD Marie M. ROLLAND Gilles Mme Lise BERNABEU	Commission Cimetières M. ROULET–BERNEDE Baptiste	Commission Appels d'Offres M. LECOURT Sébastien Mme LIAL Armony M. NAUDON Charly M. CHAIGNAUD Michel
Commission Urbanisme M. NAUDON Charly Mme SEGUINEL Catherine M. ROLLAND Gilles M. ROULET–BERNEDE Baptiste M. NICOLAS Pierre Mme ALVAREZ Myriam	Commission Intempéries M. CIUPA Damien M. NAUDON Charly M. NICOLAS Pierre M. BELHOMME Cyril M. CHAIGNAUD Michel	Commission MAM Mme LIAL Armony M. LECOURT Sébastien Mme BERTIN Emilie Mme MARTY Nathalie Mme DUTOT Alexia Mme PASQUON Céline.
Commission Défense M. CIUPA Damien	Délégué AGEDI M. LECOURT Sébastien	Délégués SDEEG M. CIUPA Damien M. ROLLAND Gilles

Les Commissions, Syndicats et Délégations

Délégués CCAS Mme PAUILLAC Sandrine Mme LIAL Armony Mme CHOURY Eva Mme GOULARD Marie M ROLLAND Gilles Mme SEGUINEL Catherine Mme MARTY Nathalie Mme DUTOT Alexia Mme BEQUIE Anne Mme HEMAT Maryse Mme THOMAS Marie-Thérèse Mme VILLEPASTOUR Colette Mme XIMENEZ Marielle Mme LARGE Nadia M. GARRIOU Philippe	Délégués SIVOS Mme PAUILLAC Sandrine Mme BERTOUNESQUE Martine Mme BERTIN Emilie M. VACHER Jean-Claude Mme GOULARD Marie Mme SEGUINEL Catherine M DUFOURCET Joel M. NICOLAS Pierre	Délégués CNAS Mairie et SIVOS Mme PAUILLAC Sandrine Mme MARTY Nathalie
Atelier 104 Mme LIAL Armony M. CIUPA Damien	Désignation des Délegués Communautaires Mme PAUILLAC Sandrine M. LECOURT Sébastien M. CHAIGNAUD Michel	CIID Mme PAUILLAC Sandrine M. LECOURT Sébastien

Vie communale

Réunion Participative

La municipalité souhaite renforcer les échanges avec les habitants à travers une réunion participative ouverte à tous. Ce rendez-vous sera l'occasion de discuter ensemble des projets, des idées et des attentes pour la vie de notre commune, dans un esprit bienveillant et constructif. La date vous sera communiquée prochainement.

Repas de Quartier

Le prochain repas de quartier se tiendra à Lartigue.
Ce moment convivial sera l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager un repas entre voisins. Une communication sera adressée aux habitants concernés.
Le repas, offert par la municipalité, est proposé sur réservation.

Nouveaux Habitants



Vous êtes nouveaux dans la commune ?
Veuillez vous présenter en mairie, afin de vous faire connaître, activer le service des ordures ménagères et vous inscrire sur la liste électorale.

Nos Agents à l'honneur



La Municipalité adresse ses plus sincères remerciements
à ***Mme BARITEAU Christine***
à l'occasion de son départ à la retraite.
Après de nombreuses années au service de la commune et de ses habitants, Mme BARITEAU tourne une nouvelle page de sa vie professionnelle.
Son engagement, sa disponibilité et son professionnalisme auront marqué collègues, élus et administrés.
Nous lui souhaitons une retraite heureuse !

Merci pour toutes ces années au service de la collectivité et bonne retraite à vous, Mme BARITEAU.

PCS

Plan Communal de Sauvegarde : devenez référent de quartier!

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la nouvelle équipe municipale travaille à sa remise à niveau et souhaite renforcer son réseau de proximité en s'appuyant sur des habitants volontaires.

Le rôle des référents de quartier est essentiel en cas d'événement exceptionnel (intempéries, coupure d'électricité, canicule, inondation, etc.) afin de relayer les informations et maintenir un lien de proximité avec les habitants.

Vous souhaitez vous engager bénévolement pour votre quartier et participer à la solidarité communale ?
N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.

Impots Locaux



Malgré un budget municipal qui demande vigilance, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter la taxe foncière.
Cette décision reflète la volonté de préserver le pouvoir d'achat des habitants dans un contexte financier contraint.
Le bilan de fin d'année permettra d'évaluer plus précisément la situation budgétaire de la commune et les perspectives pour les années à venir.

La Mairie

Le Budget



Lors du Conseil municipal du 15 avril, en présence de ***Mme POULAIN****, conseillère aux décideurs locaux, une attention particulière a été portée à la situation budgétaire de la commune.*

À cette occasion, elle a alerté les élus sur la dégradation de plusieurs indicateurs financiers au titre de l'exercice 2025, notamment une diminution significative du fonds de roulement ainsi qu'un niveau de trésorerie historiquement bas.

Face à cette situation, elle a recommandé une vigilance renforcée dans la gestion des charges, des dépenses, de la trésorerie ainsi que dans la programmation des projets à venir.

Après ce constat, la municipalité doit faire preuve de prudence dans la gestion des finances communales. Certains projets seront donc reportés et les investissements importants ne pourront pas être engagés dans l'immédiat.

La MAM

Concernant la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), contrairement à certaines idées reçues, la nouvelle équipe municipale considère ce projet comme pertinent et partage l'intérêt d'une structure dédiée à l'accueil de jeunes enfants sur la commune.

Toutefois, nous devons également nous assurer que son achèvement est financièrement réalisable, dans un contexte budgétaire restreint qui nous impose une grande vigilance quant aux coûts restant à engager.

À ce jour, des montants importants ont déjà été engagés sans qu'un maître d'œuvre ni un architecte n'aient été mandatés. Ce lieu étant destiné à accueillir de jeunes enfants ainsi que des assistantes maternelles, la sécurité et la conformité des installations sont une priorité. Nous avons donc été contraints de faire constater l'état du chantier, et il apparaît que plusieurs travaux réalisés ne sont pas conformes aux normes en vigueur.

Le conseil municipal réalise actuellement un bilan complet de la situation ainsi qu'un prévisionnel financier afin d'évaluer les solutions possibles pour finaliser ce projet. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés lors d'une prochaine réunion publique.

Bien Vivre Ensemble

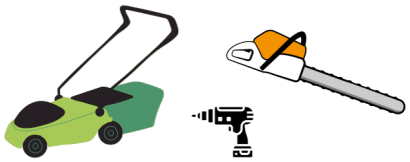
- ## COMPORTEMENT AU DOMICILE

Extrait de l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 22 avril 2016

Article 5 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, ne peuvent être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Le dimanche et les jours fériés de 10h00 h à 12h00.



Article 6 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

- ## DIVAGATION ANIMAUX DOMESTIQUES

La divagation d'animaux domestiques est interdite et répréhensible. Tout animal doit être identifiable par puce ou tatouage.

La mairie est équipée d'un lecteur de puce et d'un chenil provisoire.

Tout animal non identifié sera directement conduit vers les services de SPA de Bergerac.



Pendant vos absences estivales, pensez à l'opération Tranquillité Vacances. Ce dispositif permet de signaler votre absence aux services de police ou de gendarmerie, qui pourront effectuer des passages réguliers aux abords de votre domicile. Une démarche simple pour partir plus sereinement en vacances. Renseignements et inscription auprès de la gendarmerie ou sur service-public.fr

- ## CHASSE AUX HÉRISSONS

Le Hérisson d'Europe est un mammifère intégralement protégé en France au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement.

Vous êtes témoins d'un acte de capture, merci d'en avertir la mairie d'urgence.

- ## CONFLITS DE VOISINAGE

Privilégier une approche orale auprès de votre voisin pour entamer un échange.
Si cela n'aboutit pas, envoyer un courrier simple, puis une lettre en recommandé avec accusé de réception à l'intéressé.
En dernier recours, vous pouvez contacter un conciliateur de justice (permanence à l'Espace France Services 05 57 48 60 90).

Bien Vivre Ensemble



En période de fortes chaleurs, **adoptez les bons réflexes** : buvez régulièrement de l'eau, évitez les sorties aux heures les plus chaudes, maintenez votre logement au frais et prenez régulièrement des nouvelles de vos proches, notamment des personnes âgées ou fragiles.

Un **registre** communal est également tenu en mairie pour les personnes âgées, isolées ou vulnérables souhaitant être accompagnées en cas de déclenchement du plan canicule. Pour toute inscription ou information, contactez la mairie.

L'équipe du CCAS s'est mobilisée durant le premier épisode de canicule. Nous la **remercions sincèrement** pour son engagement, sa disponibilité et son investissement auprès des personnes les plus fragiles de notre commune.

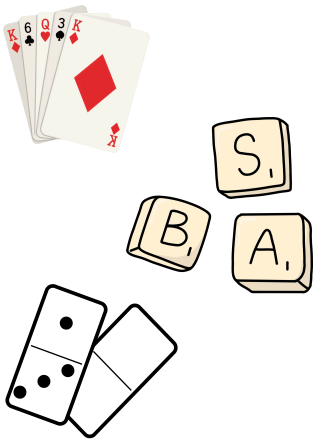
Restons vigilants et solidaires durant l'été.

La Commune, ayant signé la Convention de partenariat avec l'association Actiom, permet aux administrés de pouvoir bénéficier d'une complémentaire santé collective et mutualisée au niveau national, donc à moindre coût, personnalisée et adaptée aux besoins de chacun.

Contactez Actiom : 05 64 10 00 48 numéro gratuit



Mercredi Détente



Chaque 1er mercredi du mois, la commune propose un après-midi convivial intitulé « Mercredi Détente ».
Ouvert à tous les St Avitois, quel que soit l'âge, ce rendez-vous permet de se retrouver autour de jeux de société et de partager un moment de convivialité.
Pour cette année, l'organisation reste identique à celle mise en place précédemment. En conséquence, l'activité sera suspendue durant la période estivale, de juin à septembre.
Les nouvelles dates de reprise seront communiquées après l'été.
Au plaisir de vous retrouver prochainement !

Informations diverses

Un nid de frelons asiatiques chez vous ?
Ne prenez pas de risques et faites appel à l'ASE, l'Association de Sauvegarde de l'Environnement, pour la destruction du nid. 06 02 26 69 90
Coût de l'intervention : 40€ pour les particuliers.
La mairie contribue à participation par subvention.



Informations à retenir

Le brûlage des déchets verts par les particuliers est interdit.
Conformément à l'article L.541-21-1 du Code de l'environnement, il est interdit de brûler à l'air libre les biodéchets, y compris les déchets verts (tonte, feuilles, branches, tailles de haies, etc.). Cette interdiction s'applique également aux incinérateurs de jardin.
En cas de non-respect, les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 750 € (article R.541-78 du Code de l'environnement).
Nous vous invitons à privilégier le compostage, le broyage, le paillage ou le dépôt en déchetterie / point de collecte communal.





La collecte des déchets verts : branchages, feuillage et tonte a lieu tous les mercredis matin, de 9h à 11h30, à la carrière Route de l'Ermitage, sous la surveillance d'un agent technique.

USTOM

Déchètterie : Horaires d'été : du mardi au samedi 15 juin au 4 septembre de 7h à 14h.

Les bornes d'apports volontaires verres et papiers sont situées sur le parking du cimetière route du Moulin.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES - LA COMMUNE N'EST PAS UNE POUBELLE !

Les agents communaux passent beaucoup trop de leur temps à ramasser, trier, charger, décharger les dépôts sauvages trouvés sur la commune.
C'est inadmissible!
Face à cette recrudescence, la municipalité a décidé de renforcer les mesures de lutte contre ces incivilités.
Rappelons que tout dépôt illégal de déchets, encombrants, gravats ou déchets verts fera désormais l'objet d'une verbalisation ainsi que d'une facturation des frais engagés par la commune pour l'enlèvement et le nettoyage des lieux.
Suivant la délibération N°DE_072_2025
et après constatation de l'identité (flagrant délit, vidéoprotection, preuves physiques), la Maire informe par courrier de l'amende pouvant aller de 150€ jusqu'à 1500€.
Ces mesures ont pour objectif de préserver notre cadre de vie, notre environnement et la propreté de la commune.
La municipalité remercie les habitants pour leur civisme et leur vigilance.



Site internet



Le site internet de la mairie fait peau neuve !



Sylvain BAYET

Un nouveau site internet communal est actuellement en préparation. Plus moderne et plus pratique, il permettra de retrouver facilement toutes les informations utiles : actualités, démarches administratives, événements, vie associative, informations pratiques, comptes-rendus, et bien d'autres services destinés aux habitants.

La commune remercie chaleureusement *Sylvain BAYET*, habitant du village, qui réalise gracieusement ce nouveau site internet. Nous lui adressons nos sincères remerciements pour son engagement au service de notre commune.

Artisans, entrepreneurs, agriculteurs,
propriétaires de gîtes ou autres professionnels locaux :
afin de mettre en valeur les acteurs de notre territoire, nous vous invitons à nous transmettre votre carte de visite ainsi que le lien de votre site internet ou de votre page Facebook afin d'être référencés sur le futur site de la mairie

Tribune de la minorité municipale

Minorité ou opposition : lequel de ces 2 termes pour nommer notre position au sein du nouveau conseil municipal ?

Une minorité oui, mais forte : nous allons défendre les idées de tous les habitants qui ont votés pour notre liste « Agir avec vous pour demain » car 45% des suffrages exprimés, c'est beaucoup.
Une opposition oui, mais ouverte, observatrice et impliquée.
Aussi, sur les actualités majeures de ce début de mandat, nous restons vigilants sur l'augmentation de 33% des frais salariaux prévue au budget et son impact sur la réalisation ou non des aménagements nécessaires. Nous sommes aussi impliqués sur l'évaluation du projet de la MAM afin que ce projet puisse voir le jour, apporte un service aux familles et des inscriptions futures à notre école.
Ce pluralisme au sein du conseil municipal est nouveau ; nous sommes convaincus que c'est une chance et même une richesse pour St Avit St Nazaire.

Nous sommes 4 : Lise BERNABEU, Myriam ALVAREZ, Céline PASQUON et Michel CHAIGNAUD. N'hésitez pas à venir vers nous pour échanger, nous faire part de vos questions ou de vos idées : nous serons heureux de partager.

Evenements Passés


Chars de St Avit pour le Carnaval fabriqué par le Comité d'Animation


Soirée Marché Gourmand

MARS

01/03/2026 : Carnaval du Pays Foyen, à Eynesse
21/03/2026 : Repas du Basket
28/03/2026 : Parcours du Coeur organisé par le Club Cœur et Santé

AVRIL

16/04/2026 : Après midi Jeux organisé par le Centre Socio Culturel du Pays Foyen
24/04/2026 : Vente de Saucissons par la SAE
25/04/2026 : Journée "TATTOO & BIKES" organisée par les Motorigoles

MAI

08/05/2026 : Cérémonie du 8 Mai
23/05/2026 : Cérémonie pour l'abolition de l'esclavage
30/05/2026 : Marché Gourmand organisé par le Basket,
ainsi que Les Motorigoles, le Comité d'Animation, le Coin Récréatif,
St Avive Le Jardingue, la SAE, et la Municipalité.

JUIN

05/06/2026 : Vente de pizzas par la SAE
13/06/2026 : Loto du Basket
14/06/2026 : Tournoi de Futsal par le JSASN
14/06/2026 : Animation Basket pour tous
20/06/2026 : Feu de la St Jean organisé par le Comité d'Animation
27/06/2026 : Kermesse de l'école


Après midi Jeux par le CSC



TATTOO & BIKES par les Motorigoles


Cérémonie du 8 Mai

Manifestations à venir

JUILLET

13/07/2026 : Pique-nique Avitois. Auberge espagnole.
Apértitif et dessert offerts par la municipalité. Rendez-vous à partir de 18h30 à côté du gymnase Marcel Duchant. Concert offert par la Municipalité.

24, 25 et 26/07/2026 : Fête du village organisé par le Comité d'Animation.
Vide grenier, Repas sur réservation, Manèges, Feux d'artifice.

Tous les **vendredis de juillet à aout 2026** : Retrouvez CAP 33 au City Stade de 15h30 à 17h.

29/07/2026 : Don du sang. De 15h à 18h30 Salle Clarisse Briand-Reclus à Ste Foy La Grande

AOUT

12/08/2026 : Don du sang. De 15h à 18h30 Salle Clarisse Briand-Reclus à Ste Foy La Grande

SEPTEMBRE

05 et 06/09/2026 : Fête de la Moto organisé par les Motorigoles.

OCTOBRE

03/10/2026 : Marche Octobre Rose

Plusieurs Ateliers ASEPT (réservés au + 55 ans) sont à venir. Nous attendons confirmation des dates et des ateliers. N'hésitez pas à contacter la mairie pour vous inscrire.

NOUVEAUTÉ

Les aînés s'invitent à la cantine !

Partage, complicité et gourmandise à la rentrée

Dès la rentrée scolaire, la Municipalité innove et crée du lien entre les générations.
Vous avez 70 ans ou plus ?
Venez partager un moment de convivialité avec les enfants de la commune autour d'un bon repas.



➡ Quand ?
- Tous les mardis midi
(hors vacances scolaires)
- A partir de la rentrée de septembre

➡ Les modalités:
- Tarif : 7.00€ le repas
- Conditions : Etre autonome et se rendre au restaurant scolaire par ses propres moyens.

Attention: Inscription obligatoire au préalable auprès de la mairie.
Attention, les places sont limitées chaque semaine !

Renseignements et inscriptions auprès du SIVOS par téléphone : 05.57.46.48.83.

La Bibliothèque



La bibliothèque restera ouverte cet été.
Merci à : Marie-Christine,
Jeanlu et Françoise,
toujours mobilisés, vous y accueilleront :
LUNDI : 16h00 – 17h30
MERCREDI : 14h00 – 16h00
SAMEDI : 14h00 – 16h00



Coordonnées



Mairie de Saint Avit Saint Nazaire
27 rue des Écoles
33220 SAINT AVIT SAINT NAZAIRE
05 57 46 04 27 - stavit.stnazaire@orange.fr
Du lundi au vendredi de 09h à 12h et
de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous le samedi

S.I.V.O.S. Saint Avit / Saint Philippe
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire 25 rue des Écoles -
33220 SAINT AVIT SAINT NAZAIRE
05 57 46 48 83
sivos-stavitstphilippe@orange.fr
Du lundi au vendredi de 09h à 12h
et de 13h30 à 17h30
fermé le mercredi après-midi



Restez informés avec l'application Panneau Pocket
ainsi que la page Facebook de la Mairie

Commune de Saint Avit Saint Nazaire
Mairie · 2.6 km · 27 Rue des Ecoles, Saint-Avit-du-Moiron ·

En cette période estivale, Madame le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite un très bel été, rempli de moments de détente, de convivialité et de belles rencontres.
Que chacun puisse profiter pleinement de cette saison, en famille, entre amis ou dans notre belle commune. Bel été à toutes et à tous !

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.